



Séance du Conseil municipal du 9 mars 2020

PROJET DE DELIBERATION

VILLE DE VERSOIX

« CREDIT DE FRs 1'029'000.- DESTINE AUX TRAVAUX DE GERANCE 2020 »

Conformément aux articles 30, lettres e et m, et 31 de la loi sur l'Administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu la nécessité de procéder aux travaux d'entretien de plusieurs biens faisant partie du patrimoine administratif et du patrimoine financier de la Ville de Versoix ;

Vu le message joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 19 février 2020, qui décrit dans les détails les travaux ainsi que les coûts planifiés ;

Vu le préavis de la Commission des Bâtiments et de la Gérance, dans sa séance du 25 février 2020 ;

Vu le préavis de la Commission des Finances, dans sa séance du 5 mars 2020 ;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal,

ACCEPTE / REFUSE

1. D'autoriser le Conseil administratif à procéder aux travaux de gérance 2020, selon le descriptif joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 19 février 2020.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de Frs 1'029'000.- destiné à financer les travaux cités au point 1 ci-dessus.
3. D'autoriser le Conseil administratif à émettre, auprès des établissements de son choix, des ordres de paiements, à concurrence de Frs 1'029'000.- pour mener à bien les travaux cités au point 1 ci-dessus.
4. De comptabiliser la dépense nette de Frs 300'000.- destinée aux travaux prévus sur divers immeubles du patrimoine financier à l'actif du bilan de la Ville de Versoix dans le patrimoine financier.
5. De comptabiliser la dépense nette de Frs 729'000.- prévue pour les autres travaux dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Versoix dans le patrimoine administratif.

6. D'amortir la dépense nette de Frs 729'000.- au moyen du nombre d'annuités mentionné ci-dessous, dès la première année d'utilisation des biens, estimée à 2020 ou 2021 :

		Annuités
1. DIVERS IMMEUBLES PA :	48'000.-	
Réhabilitation bâtiments ancien cynodrome	25'000.-	10
Travaux de réfection Sauverny 6	23'000.-	10
2. MAIRIE :	128'000.-	
Peinture annexe Jura	58'000.-	10
Remplacement moquettes Mairie et annexe Jura	60'000.-	10
Tableau électrique	10'000.-	10
3. VOIRIE :	42'000.-	
Portes d'entrée appartements	20'000.-	30
Peinture des locaux et garage pompiers	7'000.-	10
Mise en passe électronique portes centre voirie	15'000.-	10
4. SALLE COMMUNALE	77'000.-	
Peinture des façades de la salle	7'000.-	10
Réfection de l'étanchéité du préau couvert	70'000.-	30
5. LACHENAL	270'000.-	
Pavillon parascol. assainis. structure et peintures	20'000.-	10
Peinture des façades blocs C/D/E/G	90'000.-	10
Réfection complète des WC C/D/E	160'000.-	30
6. MONTFLEURY 1 :	6'000.-	
Vannes thermostatiques	6'000.-	10
7. RADIS :	21'000.-	
Cuisine du rez de chaussée	15'000.-	10
Pergola	6'000.-	10
8. CENTRE SPORTIF DE VERSOIX :	87'000.-	
Machine à laver et sèche-linge professionnels	20'000.-	8
Modifications restaurant	57'000.-	10
Modifications partie arrière pour mat. entretien	10'000.-	10
9. FLEURIMAGE :	50'000.-	
Travaux de peinture des façades et intérieurs	35'000.-	10
Remplacement des lavabos sanitaires enfants	15'000.-	10
Synthèse :		
Amortissement en 8 annuités	20'000.-	
Amortissement en 10 annuités	459'000.-	
Amortissement en 30 annuités	250'000.-	
Total	729'000.-	

7. D'autoriser le conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de Frs 1'029'000.-, afin de permettre l'exécution de ces travaux.